



**Ambition  
Industrie du futur**  
Auvergne-Rhône-Alpes



# DIAGNOSTIC FACTEUR HUMAIN



Une initiative de la **Région Auvergne-Rhône-Alpes** | **Économie**



**Auvergne-  
Rhône-Alpes**  
Entreprises



**Votre entreprise a un projet de transformation en lien avec l'Industrie du futur ( nouveaux process, nouvelles technologies, réorganisation... ) ?**

**Fiabilisez votre investissement par une bonne prise en compte du facteur humain !**

## **LE DIAGNOSTIC FACTEUR HUMAIN, QU'EST-CE QUE C'EST ?**

La vision de votre projet de transformation est-elle vraiment partagée dans l'entreprise ?

Une conduite de projet associant les personnes concernées est-elle prévue ?

Les impacts potentiels ont-ils été repérés - y compris les impacts sur le travail en équipe ?

Les nouvelles compétences requises sont-elles anticipées ?

La culture du changement interne permet-elle d'envisager cette transformation sans difficulté ?

Intégré aux actions Performance et Numérique du programme Ambition Industrie du futur, le diagnostic Facteur humain est un diagnostic court ( 1 journée maximum en entreprise ), réalisé par l'Aract. Il vous permet :

- de repérer des leviers d'action utiles pour déployer le projet,
- d'identifier d'éventuels points d'amélioration.

Les pistes d'action remises à l'issue du diagnostic visent à vous aider à sécuriser votre conduite de projet, fiabiliser votre investissement et en pérenniser les résultats.

## POURQUOI FAIRE CE DIAGNOSTIC ?

Les entreprises rencontrent parfois des difficultés pour déployer leur projet de modernisation : écarts de représentation sur ce qui est attendu, contraintes de terrain insuffisamment prises en compte, résultats finaux différents de ce qui était envisagé au démarrage...

En intégrant le diagnostic Facteur humain, vous bénéficiez d'un appui pour mieux impliquer vos salariés dans le projet. Sur la base des pistes de progrès proposées, il vous sera ensuite possible de déployer un projet adapté aux enjeux de la direction et aux réalités du terrain, de lever les éventuels blocages internes et de sécuriser ainsi votre conduite du changement.

## COMMENT LE DIAGNOSTIC SE DÉROULE-T-IL ?

### 1/ Le déclenchement

Suite à son intervention au sein de votre entreprise, le consultant d'une action Performance ou Numérique - du programme Ambition Industrie du futur sollicite l'Aract pour déclencher le diagnostic Facteur humain.

### 2/ La préparation

Le chargé de mission de l'Aract prend contact par téléphone avec le dirigeant de l'entreprise pour préparer les modalités du diagnostic.

### 3 / Le diagnostic

En fonction des modalités définies à l'étape précédente, l'Aract rencontre les personnes impliquées (direction, encadrement, salariés, instances représentatives du personnel...). Selon des méthodes d'animation éprouvées, des échanges prennent place autour du projet, de son contenu, de ses modalités et impacts.

6 dimensions sont prises en compte :

- Vision du projet
- Conduite du projet
- Coopérations et relations de travail
- Impacts du projet
- Compétences nécessaires
- Culture du changement dans l'entreprise

### 4/ Les résultats

Afin de faciliter la suite du projet, le chargé de mission de l'Aract remet une synthèse pointant les leviers et freins au changement dans votre entreprise ainsi que les convergences et éventuels écarts de vision.

Les entreprises qui souhaiteront disposer d'un appui pour mettre en oeuvre les pistes d'action identifiées au cours du diagnostic pourront bénéficier d'un accompagnement de 5 à 9 jours par des organismes spécialisés.



## INFORMATIONS & CONTACT

Association régionale pour l'amélioration des conditions de travail, l'Aract Auvergne-Rhône-Alpes aide les entreprises à moderniser leur organisation pour améliorer les conditions de travail et développer leur performance. Elle est gérée par les représentants des employeurs et des salariés et soutenue par les pouvoirs publics. Les accompagnements qu'elle réalise associent direction, managers, salariés, instances représentatives du personnel. Ils sont mis en oeuvre dans le respect de la confidentialité.

**Virginie Sémavoine - v.semavoine@anact.fr - 04 37 65 49 73**



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes